

Délibération du conseil municipal

DU lundi 26 mai 2008

n° 25

page 1 /1

Rapporteur : Monsieur Gilles MAUDUIT

OBJET : Dénomination de voie - Chemin du cheval blanc (plan joint)

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal du 26 septembre 2007 a dénommé Chemin de la BARBOTTERIE : le Chemin Rural dit du CHEVAL BLANC, reliant le Chemin du PORTAIL ROUGE à la voie communale n°36 du PORTAIL ROUGE A L'AMERIQUE. Or cette modification d'intitulé pose des difficultés d'identification aux riverains qui y habitent pour certains depuis longtemps.

* * * * *

VU les articles L.2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales relatifs aux attributions du conseil municipal.

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

de dénommer **Chemin du CHEVAL BLANC** : le Chemin de la BARBOTTERIE, reliant le Chemin du PORTAIL ROUGE à la voie communale n°36 du PORTAIL ROUGE A L'AMERIQUE.

UNANIMITE

CERTIFIE EXECUTOIRE

Par le maire de CHATELLERAULT

Transmis à la Sous Préfecture

Le 30.05.08 n° 106350

Publié en mairie

Le 27.05.08

La 1^{ère} adjointe

Maryse LAVRARD